

13 Besoin de financement des administrations publiques

En 2018, le déficit public s'établit à 59,5 milliards d'euros. Il atteint 2,5 % du produit intérieur brut (PIB), de nouveau en recul après 2,8 % en 2017 et 3,5 % en 2016. Au total, le solde s'améliore de 4,1 Md€ par rapport à 2017.

La détérioration du solde de l'État (- 3,8 Md€) s'explique par un ralentissement des recettes (+ 1,0 % après + 5,3 % en 2017) malgré une croissance contenue des dépenses (+ 1,6 % après + 2,9 %). Les dépenses sont notamment portées par une reprise de la contribution au budget de l'Union européenne (+ 4,3 Md€) après une exécution moindre en 2017 et par une hausse des subventions au titre des crédits d'impôt (+ 3,8 Md€ au titre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et + 2,7 Md€ lié à la généralisation aux inactifs du crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile), compensée en partie par le contre-coup de la recapitalisation d'Areva en 2017 (- 4,5 Md€) et de moindres remboursements au titre du contentieux sur la taxe à 3 % sur les dividendes (- 1,0 Md€). L'augmentation des recettes s'explique notamment par une hausse de la TVA (+ 5,0 Md€), des impôts sur le revenu des personnes physiques (+ 2,6 Md€ dont 1,6 Md€ au titre de la conversion de la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile en crédit d'impôt) et des taxes de consommation sur les produits énergétiques (+ 2,6 Md€) qui ont été en partie compensées par des baisses de prélèvements obligatoires : les impôts sur le patrimoine baissent de 3,4 Md€ sous l'effet du remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) et les transferts de recettes fiscales au profit des collectivités locales de 3,0 Md€, afin de compenser la réduction de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages.

Le solde des organismes divers d'administration centrale (Odac) est déficitaire à - 2,7 Md€ après - 4,4 Md€ en 2017. Cette amélioration du déficit (+ 1,7 Md€) est due à une diminution des dépenses (- 3,3 % soit - 2,7 Md€), plus marquée que celle des recettes (- 1,3 %, soit - 1,0 Md€). Les dépenses et les recettes sont affectées par une baisse liée à la suppression du Fonds de solidarité (FDS) désormais pris en charge par

l'État. Les recettes sont néanmoins soutenues par les transferts initiaux de l'État dans le cadre du 3^e programme d'investissements d'avenir (+ 0,9 Md€). Concernant le solde des administrations publiques locales (Apul), l'amélioration de + 0,7 Md€, avec un excédent de 2,3 Md€ (après 1,6 Md€ en 2017), s'explique par un dynamisme des recettes (+ 2,6 %) supérieur à celui des dépenses (+ 2,4 %). Les dépenses sont portées par un investissement soutenu (+ 8,6 % après + 5,9 % en 2017) et, à l'inverse, les rémunérations ralentissent fortement (+ 0,7 % après + 2,3 % en 2017), en l'absence de revalorisation du point d'indice de la fonction publique. Du côté des recettes fiscales, le dynamisme s'explique notamment par la mise en place d'un transfert de TVA aux régions en contrepartie de la suppression de leur dotation globale de fonctionnement. Par ailleurs, les droits de mutation à titre onéreux augmentent de 0,7 Md€ et les taxes foncières sur les propriétés bâties de 1,0 Md€.

En 2018, l'excédent des administrations de sécurité sociale (Asso) est en augmentation de 5,5 Md€ et s'établit à 10,8 Md€ (après 5,3 Md€ en 2017). La situation des Asso est ainsi excédentaire pour la deuxième année consécutive, sous l'effet de dépenses maîtrisées et de recettes qui restent dynamiques. L'évolution des recettes (+ 2,8 % après + 3,3 % en 2017) s'explique en grande partie par une progression des prélèvements obligatoires (+ 3,1 % comme en 2017), portée par la masse salariale privée qui reste dynamique (+ 3,5 % après + 3,6 % en 2017). Les dépenses des Asso ralentissent légèrement en 2018 (+ 1,9 % après + 2,0 % en 2017) malgré des prestations sociales plus dynamiques (+ 2,2 % après + 1,7 %) en lien avec une accélération des prestations vieillesse (+ 2,7 % après + 1,7 % en 2017). Ce ralentissement s'explique donc principalement par la faible dynamique des dépenses de rémunération des salariés, mais aussi par le fait que les dépenses hors prestations avaient eu, en 2017, une croissance soutenue notamment par le transfert aux Asso des dépenses de fonctionnement des établissements et services d'aide par le travail (environ 1,5 Md€). ■

Les principales révisions intervenues sur le compte des APU en 2016 et 2017

À l'occasion de la publication du compte provisoire 2018, les comptes annuels définitif 2016 et semi-définitif 2017 comportent des révisions par rapport aux comptes semi-définitif 2016 et semi-définitif avancé 2017 publiés en septembre 2018.

Dans le compte définitif 2016, le déficit des administrations publiques est inchangé à 3,5 % du PIB.

Dans le compte semi-définitif 2017, le déficit est révisé en hausse et s'établit à 2,8 % du PIB, contre 2,7 % dans le compte semi-définitif avancé. Le déficit est ainsi dégradé de 2,2 Md€ en lien avec un besoin de financement accru des Odac (+ 1,3 Md€) et des Asso (+ 1,0 Md€).

Besoin de financement des administrations publiques 13

1. Chiffres clés des administrations publiques

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Solde public (en % du PIB)¹	- 4,1	- 3,9	- 3,6	- 3,5	- 2,8	- 2,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)¹	- 86,5	- 83,9	- 79,7	- 79,1	- 63,6	- 59,5
État	- 70,2	- 74,3	- 73,3	- 73,8	- 66,1	- 69,9
Organismes divers d'administration centrale	1,3	2,6	- 2,5	- 6,2	- 4,4	- 2,7
Administrations publiques locales	- 8,5	- 4,8	- 0,1	3,0	1,6	2,3
Administrations de sécurité sociale	- 9,1	- 7,4	- 3,8	- 2,2	5,3	10,8
Recettes publiques (en % du PIB)	53,1	53,3	53,2	53,0	53,6	53,5
Dépenses publiques (en % du PIB)	57,2	57,2	56,8	56,6	56,4	56,0
Dépenses publiques (évolution en volume, en %) ²	0,8	1,1	1,5	1,1	1,3	0,2
Prélèvements obligatoires (en % du PIB)	44,9	44,8	44,5	44,6	45,2	45,0
dont au profit de l'Union européenne	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2

1. Au sens du traité de Maastricht. 2. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation hors loyers et hors tabac. Champ : France.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. Dépenses et recettes des administrations publiques

en milliards d'euros

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Évolution 2018 / 2017 (en %)
Dépenses de fonctionnement ¹	389,6	394,3	399,2	402,2	412,5	417,9	1,3
dont : consommations intermédiaires ¹	106,3	105,2	107,2	107,3	110,7	112,6	1,7
rémunérations des salariés	273,1	278,5	281,3	284,0	290,8	294,2	1,2
Intérêts ²	52,3	50,8	48,0	45,7	44,0	44,2	0,4
Prestations sociales en espèces et en nature	547,9	560,2	569,2	579,6	589,7	600,4	1,8
Autres transferts et subventions	133,9	142,1	154,9	159,4	168,7	174,1	3,2
Acquisitions nettes d'actifs non financiers	87,8	82,6	77,3	77,6	79,1	82,1	3,9
dont formation brute de capital fixe	84,3	79,6	74,9	75,1	76,7	79,9	4,2
Total des dépenses	1 211,6	1 230,0	1 248,7	1 264,3	1 294,0	1 318,6	1,9
Ventes et autres recettes de production	84,9	86,5	88,3	88,7	90,7	91,5	0,9
Revenus de la propriété	15,3	15,3	15,4	14,4	15,1	15,0	- 0,5
Impôts	605,2	615,1	631,6	642,1	674,3	708,7	5,1
dont : impôts sur les produits et la production	328,8	337,1	347,5	356,0	372,4	388,4	4,3
impôts courants sur le revenu et le patrimoine	272,3	274,1	278,4	280,1	294,4	312,8	6,2
Cotisations sociales effectives	356,9	366,3	370,4	375,4	387,4	381,0	- 1,7
Autres recettes ³	62,8	62,8	63,3	64,5	62,8	62,9	0,2
Total des recettes	1 125,2	1 146,0	1 169,0	1 185,2	1 230,4	1 259,1	2,3
Besoin de financement	- 86,5	- 83,9	- 79,7	- 79,1	- 63,6	- 59,5	- 6,4

1. Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les intérêts versés. 2. Y compris Sifim.
3. Dont cotisations sociales imputées. Champ : France.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

3. Principales révisions intervenues sur les comptes des administrations publiques en 2016 et 2017

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2016	2017	2016	2017
Solde public (en % du PIB)¹	- 3,5	- 2,7	- 3,5	- 2,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)¹	- 79,1	- 61,4	- 79,1	- 63,6
État	- 73,8	- 65,3	- 73,8	- 66,1
Organismes divers d'administration centrale	- 6,1	- 3,1	- 6,2	- 4,4
Administrations publiques locales	3,0	0,8	3,0	1,6
Administrations de sécurité sociale	- 2,2	6,3	- 2,2	5,3
Recettes publiques (en % du PIB)	53,2	53,8	53,0	53,6
Dépenses publiques (en % du PIB)	56,7	56,5	56,6	56,4
Dépenses publiques (évolution en volume, en %) ²	0,8	1,5	1,1	1,3
Prélèvements obligatoires (en % du PIB)	44,6	45,3	44,6	45,2
dont au profit de l'Union européenne	0,2	0,2	0,2	0,2

1. Au sens du traité de Maastricht. 2. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation hors loyers et hors tabac. Champ : France.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.